



Organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)



à la rentrée de septembre 2017



La commune de Louverné reconduit l'organisation actuelle des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) à la rentrée de septembre 2017. Une réflexion aura lieu cette année entre les différentes parties (parents, enseignants, élus) sur l'organisation à prévoir pour la rentrée de septembre 2018.



Le planning des classes maternelles sera le suivant :

	7h	8h30	11h45	13h15	13h55	15h30	16h30	19h
lundi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	NAP	TEMPS SCOLAIRE	garderie OGE	Accueil du soir	
mardi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	NAP	TEMPS SCOLAIRE	garderie OGE	Accueil du soir	
mercredi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	12h00 garderie	12h30	Accueil de loisirs			
jeudi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	NAP	TEMPS SCOLAIRE	garderie OGE	Accueil du soir	
vendredi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE		16h00	Accueil du soir	

Le planning des classes élémentaires sera le suivant :

	7h	8h30	11h45	13h45	15h30	16h30	19h
lundi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	NAP	Accueil du soir	
mardi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	NAP	Accueil du soir	
mercredi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	12h00 garderie	12h30	Accueil de loisirs		
jeudi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE	NAP	Accueil du soir	
vendredi	Accueil du matin	TEMPS SCOLAIRE	pause méridienne	TEMPS SCOLAIRE		16h00	Accueil du soir

NOUVEAU, LE PORTAIL FAMILLE :

Début juillet, un identifiant et un mot de passe vous ont été adressés par mail afin de vous présenter sur votre espace personnalisé du Portail Famille (si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez dans les spams). Complétez votre dossier, adressez-nous les justificatifs demandés et vous pourrez ensuite inscrire vos enfants pour les services municipaux d'accueils périscolaires (matin/soir), restauration scolaire, mercredis loisirs, petites et grandes vacances ainsi que pour les trimestres de NAP.

Pour les nouvelles familles, rendez-vous sur le site Portail Famille via l'onglet sur le site internet de Louverné et complétez le document de 1^{ère} inscription et adressez-le en mairie pour qu'un compte vous soit attribué.

Les NAP auront lieu par cycle de plusieurs semaines et chaque enfant sera invité à participer à l'ensemble des activités (en cours de programmation sur les thèmes Multisports, Culture, Nature Environnement, Loisirs, Découverte activités de petites mains).

Une tarification forfaitaire de 10,35€ par trimestre s'applique par enfant de classe élémentaire, quel que soit le nombre de participation par trimestre. Ce tarif de base est soumis au quotient familial. En cas de suppression de l'aide de l'état, le tarif de base sera de 20,70€. La gratuité est maintenue pour les enfants des classes maternelles.

LIBELLÉ	TRANCHE A QF < 520	TRANCHE B 520 < QF < 820	TRANCHE C 820 < QF < 1320	TRANCHE D QF > 1320	HORS COMMUNE
MODULATION	-25,00 %	-12,00 %	0,00 %	+10,00 %	+35 %
ABONNEMENT TRIMESTRIEL POUR LES ENFANTS D'ÉLÉMENTAIRE	7,76 €	9,11 €	10,35 €	11,39 €	13,98 €

Une visite de la Planète Couleur et de la restauration scolaire vous est proposée le 9 septembre à 10h45 (RDV Planète Couleur) pour découvrir les locaux occupés par vos enfants tout au long de l'année.

Pour répondre aux situations particulières, possibilité :

- de l'accueil à la restauration scolaire le mercredi midi d'un enfant non inscrit à l'accueil de loisirs, sur justificatif des employeurs confirmant que les deux parents terminent à 13h00 (l'enfant pourra alors déjeuner et être récupéré à 13h30 à la Planète Couleur)

Où récupérer-t-on son enfant ?

À l'école (sortie de classe et sortie NAP)	À la planète couleur (dès lors que votre enfant fréquente l'accueil du soir)
lundi 15h30 /ou 16h30 mardi 15h30 /ou 16h30 mercredi 12h00 /ou 12h30 jeudi 15h30 /ou 16h30 vendredi 16h00	lundi de 16h30 à 19h00 mardi de 16h30 à 19h00 mercredi de 17h00 à 19h00 jeudi de 16h30 à 19h00 vendredi de 16h00 à 19h00

